Copie certifiée sur l'honneur
conforme à l'original, le 15/06/2026



Société A.B. CONSULTING SARL
SARL au capital social 1.000 EUROS
4, rue Auguste Perret
75013 PARIS
RCS 930 306 956

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 15 juin à 9 heures,
au siège social,

Les associés de la société A.B. CONSULTING SARL, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros se sont réunis en Assemblée générale ordinaire.

Etaient présents,

Monsieur Adrien BAUMANN détenteur de 900 parts sociales ;
Madame Sagodira Melodie SANGHEETA LEELA, détentrice de 100 parts sociales.

L'assemblée est présidée par Monsieur Adrien BAUMANN.

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
- Questions diverses

Les points suivants ont été adoptés :

Première Résolution
Approbation des comptes de l'exercice clôturant le 31 décembre 2025 et quitus au gérant pour sa gestion.
La rémunération du gérant sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2025, d'une durée de 20 mois, s'élève à 30,000 Euros, et une prime sur objectifs de 40.000 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution
Affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice clôturant le 31 décembre 2025, d'une durée de 20 mois, de 35.054 Euros de la manière suivante :

- Réserve légale : 100 Euros
- Report à nouveau : 34.954 Euros.

Compte tenu de cette affectation les fonds propres de la société s'élèveront à 36.054 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10H.



COPIE CERTIFIÉE SUR L'HONNEUR
CONFORME A L'ORIGINAL
15/06/2026

N° de Dossier : ABCONSU

En Euro

CABINET MENEZ 19 rue de Milan 75009 PARIS-09

SARL A.B.CONSULTING SARL
4 RUE AUGUSTE PERRET
75013 PARIS

Du 11/05/2024 au 31/12/2025

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2026

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
N° Siret	**93030695600010**			

Copyright Groupe ISA 2026 ISACOMPTA

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)
cerfa
N° 15948*08

Désignation de l'entreprise	SARL A.B.CONSULTING SARL	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	4 RUE AUGUSTE PERRET 75013 PARIS	
SIRET	9 3 0 3 0 6 9 5 6 0 0 0 1 0	
Durée de l'exercice en nombre de mois *	20 Durée de l'exercice précédent *	

Exercice N clos le 31/12/2025

ACTIF

			Brut (1)		Amortissements-Provisions (2)	Net (3)
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	2 989	030 884	2 105
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	2 989	048 884	2 105
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	14 370	074	14 370
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	130 453	086	130 453
	Total II		096	144 823	098	144 823
	Total général (I + II)		110	147 812	112 884	146 928

PASSIF

		Exercice N NET (1)
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 000
	Ecarts de réévaluation	124
	Réserve légale	126
	Réserves réglementées *	130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132
	Report à nouveau	134
	Résultat de l'exercice	136 35 054
	Subventions d'investissement	137
	Provisions réglementées	140
	Total I	142 36 054
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 749
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 43 809)	172 109 995
	Comptes courants d'associés	173 130
	Autres dettes	175
	Produits constatés d'avance	174
	Total III	176 110 874
	Total général (I + II + III)	180 146 928

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

② **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** **DGFiP N° 2033-B-SD 2026**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.B.CONSULTING SARL — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2025

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *					209		210	
Production vendue	biens		dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
	services *				217		218	226 406
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
Production immobilisée*							224	
Subventions d'exploitation reçues							226	
Autres produits							230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	226 406

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
Variation de stocks (marchandises)*				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier :.....)			242	30 021
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *	243	)	244	
Rémunérations du personnel*				250	74 543
Cotisations sociales (	dont cotisation personnelle de l'exploitant	380	79 719)	252	79 719
Dotations aux amortissements* (	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255	)	254	884
Dotations aux dépréciations				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	185 167

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	41 240
Produits financiers (III)	280		**Charges financières (V)**	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	6 186
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	**Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)**			310	35 054

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 35 054 — 314

Réintegrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles*					322		
Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	6 186	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		

Deductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU -TE *(44. octies A)*	987		342	
France Ruralités Revitalisation FRR *(44 quindecies A)*	181		JEI *(44. sexies A)*	989			
ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138			
Bassins d'emploi à redynamiser *(44 duodecies)*	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
ZFANG *(44 quaterdecies)*	345						
BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			

Dont divers

Créance due au titre du report en arrière du déficit	346		350
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	655		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	643		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)	647		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)	641		
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)	990		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)	649		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	41 240	354

Deficit

Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356	
Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	41 240	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL A.B.CONSULTING SARL — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements., aménagements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472 : 2 989	474	476 : 2 989	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492 : 2 989	494	496 : 2 989	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562 : 884	564	566 : 884
TOTAL		570	572 : 884	574	576 : 884

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR

(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	2	3	4	5
6	**7**	**8**	**9**	**10**

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
			TOTAL		596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

4 **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.CONSULTING SARL

Néant ☐*

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour depréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés				983	
Déficits reportables				984	
Déficits de l'exercice				860	
Total des déficits restant à reporter				870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Montant de la TVA collectée			374	45 281
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	999
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	120 958

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2033-E-SD 2026

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.CONSULTING SARL — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 11/05/2024 et clos le : 31/12/2025 — Durée en nombre de mois : 20

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137	

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des fomrulaires nos 1329-AC et 1329-DEF	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	/ /	016	/ /	
Date de cessation				/ /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

** Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD , au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n ° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés" .*

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

DGFiP N° 2033-F-SD 2026

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

1 / 1 (1)

N° de dépôt

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

SIREN 930306956

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.B.CONSULTING SARL

ADRESSE (voie) 4 RUE AUGUSTE PERRET

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** | Nom de famille BAUMANN | Prénom(s) Adrien

Nom d'usage | % de détention 90,0000 | Nb de parts ou actions 900,00

Naissance : Date 31/12/1979 | N° Département 69 | Commune VENISSIEUX | Pays France

Adresse : N° 4 | Voie RUE AUGUSTE PERRET

Code postal 75013 | Commune PARIS 13 | Pays France

Titre **(2)** | Nom de famille SAGODIRA | Prénom(s) Mélodie

Nom d'usage | % de détention 10,0000 | Nb de parts ou actions 100,00

Naissance : Date 07/12/1989 | N° Département 99 | Commune BANGKOK | Pays Thaïlande

Adresse : N° 4 | Voie RUE AUGUSTE PERRET

Code postal 75013 | Commune PARIS 13 | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

DGFiP N° 2033-G-SD 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

[X] Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

SIREN 930306956

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.B.CONSULTING SARL

ADRESSE (voie) 4 RUE AUGUSTE PERRET

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SARL A.B.CONSULTING SARL
Numéro de siret 93030695600010

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	93030695600010	6202A
SARL A.B.CONSULTING SARL 4 RUE AUGUSTE PERRET 75013 PARIS	**Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)**	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	41 240
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)	69 653
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	41 240
k	Dont plus value nette à long terme	
	Total lignes h à k	41 240
l	**BÉNÉFICE SOUMIS AU AU TAUX NORMAL À 25,00 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)**	
m	**IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)**	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Copyright Groupe ISA 2026 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL A.B.CONSULTING SARL
Numéro de siret 93030695600010

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL

(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	93030695600010	6202A
SARL A.B.CONSULTING SARL 4 RUE AUGUSTE PERRET 75013 PARIS	**Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)**	

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % de participation détenu dans la société mentionnée colonne (a)

Copyright Groupe ISA 2026 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL A.B.CONSULTING SARL
Numéro de siret 93030695600010

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL

(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUES, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération (1)	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

(1) cession, souscription au capital, annulation, rachat

Copyright Groupe ISA 2026 ISACOMPTA